# archiMag

## L'actualité de l'architecture contemporaine en Bourgogne-Franche-Comté



Gîtes à Leuglay,
© agence AAS ( Architectures Adelfo SCARANELLO )


- Gîte et espace d'exposition à Leuglay p.4
- Luc Schuiten, un architecte utopiste p.8
- Guerre au virus, tous aux abris p.10
- Convention climat p.11


**Juillet / septembre 2020 / n° 16**

# édito

Vous tenez dans les mains le dernier numéro d'Archimag sous cette forme, car l'équipe de rédaction prépare une nouvelle version de ce petit magazine. Surprises aux prochains numéros, mais pour patienter un peu vous pouvez toujours essayez de relier les «gros plans» des 16 numéros déjà parus, soit le bâtiment en couverture, en traçant un trait qui le situe sur la carte. Si vous n'avez pas toute la collection, rendez-vous sur le site internet de la Maison de l'architecture de Bourgogne pour télécharger les numéros qu'il vous manque
www.maison-architecture-bourgogne.fr
Bel été à toutes et tous.











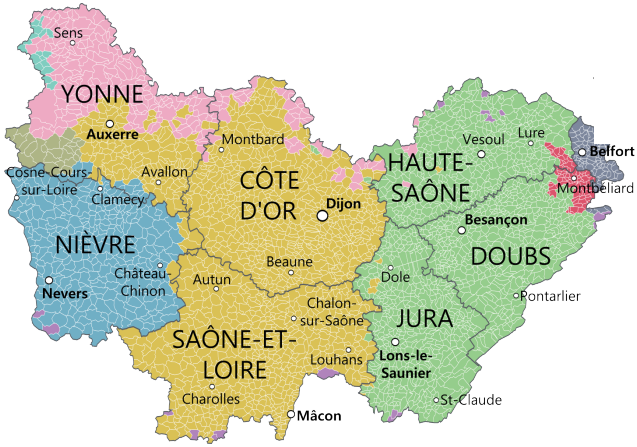






























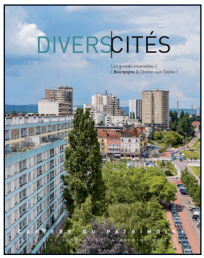







# actualités

**LE LABEL « ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE » :**




Créé en 1999 sous le nom de « Patrimoine du XXe siècle », ce label est devenu « Architecture contemporaine remarquable » en 2016. Il distingue les réalisations architecturales de moins de 100 ans, présentant un intérêt architectural et technique, mais ne bénéficiant pas d'une protection au titre des Monuments historiques. Il entend également sensibiliser le public aux richesses de cet héritage et l'inciter à œuvrer pour sa protection.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter l'article https://journeesarchitecture.culture.gouv.fr/Actualites/Le-label-Architecture-contemporaine-remarquable-fete-ses-20-ans.

**L'ÉQUERRE D'ARGENT 2019**



Le jury des prix d'architecture du Moniteur et d'AMC, réuni le 25 novembre, a décerné l'équerre d'argent à la résidence Julia-Bartet à Paris (XIVe) et le prix de la catégorie « habitat » à la résidence La Quadrata à Dijon. Deux opérations saluées pour leur grande qualité d'usage.

**LE CARMEL DE LA PAIX**




José Luis Sert à Mazille de Cyril Brulé, Thomas Héritier, Christelle Lecoeur chez Couleurs contemporaines, B. Chauveau éditeur.
Construit entre 1968 et 1972, le carmel de la Paix est l'oeuvre de l'architecte d'origine espagnole, José Luis Sert, éminente figure du Mouvement moderne, qui présida notamment les Congrès internationaux d'architecture moderne de 1947 à 1956. L'engagement passionné des maîtres d'ouvrage et l'attachement de Sert à ce projet ont permis cette réalisation d'architecture exceptionnelle, la deuxième en France de cet architecte après la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence. Ce livre retrace l'aventure humaine et architecturale, assortie d'une iconographie riche et inédite ainsi que des témoignages des acteurs de l'époque.

**LE CERCLE IMMENSE**



C'est l'équipe formée par l'agence Vincent Mayot et Leïla Toussaint qui a remportée le concours de la Saline Royale d'Arc-et-Senans « Un Cercle immense ». Le principe du projet est de réaménager les jardins et allées du demi-cercle existant et de créer de nouveaux espaces hors du mur. Dans l'équipe, on retrouve Gilles Clément, paysagiste concepteur, Agence ALEP, avec Philippe Allart, architecte du patrimoine, SOBERCO ENVIRONNEMENT, écologues et Sébastien Appert, philosophe consultant.

# Gros plan

## Gîte et espace d'exposition à Leuglay

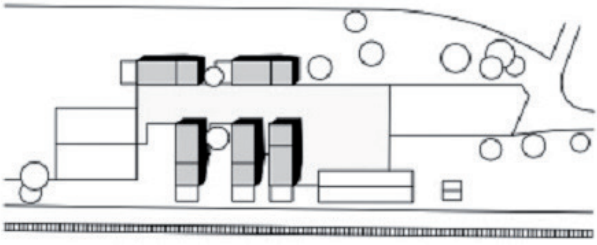
Adelfo Scaranello

**Elaboration du programme avec le CAUE de la Côte d'Or**

Ce projet de développement d'activités touristiques par la réalisation d'un programme d'accueil et d'hébergement touristique et de loisirs, plus communément appelé « habitats légers de loisirs » a vu le jour dès que fut saisi l'opportunité pour les collectivités concernées, Leuglay et Voulaines-les-Templiers, de faire l'acquisition de la gare de voyageurs et de sa halle (sauf de l'emprise de la voie ferrée). Jean NAUDET qui était à la tête de l'une des plus importantes pépinières françaises et maire de Leuglay à l'initiative de ce projet tout comme celui de création du premier centre d'interprétation consacré à la forêt et à la filière bois.



**Vue d'ensemble @ Frédérique CAILLAT**



Plan masse

Ces projets emblématiques faisant la promotion de la filière bois très active dans le Châtillonais ont mobilisé le soutien du CAUE de la Côte d'or que je dirigeais à l'époque (1998-2000).

**Le soutien de la Fondation de France pour le choix de l'architecte**

Ce soutien du CAUE s'est illustré par la réalisation en 1998 du programme de l'équipement, avec l'architecte Pascale BOUR , chargée d'études au CAUE. Il fut l'occasion de réaliser le tour de table des financeurs publics et d'associer les compétences de Xavier DOUROUX, comme médiateur de la Fondation de France dans le cadre de la démarche « nouveaux commanditaires » pour le choix de l'artiste qui fut en l'occurence l'architecte Adelfo SCARANELLO.



**Les 2 gîtes longeant l'allée centrale @ Gilles Garby**

Il faut souligner que, le projet une fois conçu ne fut pas adopté d'emblée et que ce n'est qu'après une période d'incertitudes et de débats portant notamment sur la question de la densité que le projet fut adopté, le montage financier bouclé, et qu'il pu être réalisé par Françoise SPILLMAN, maire de Leuglay, qui avait entre temps succédé à Jean NAUDET.

**Réemploi, réhabilitation et création**

A partir de l'existant, l'ancienne gare et son emprise, l'objectif est de créer 5 gites indépendants et de réutiliser l'ancienne gare pour l'accueil des résidents en rez de chaussée et un logement de fonction à l'étage ; la halle convenant parfaitement pour accueillir l'oeuvre d'un(e) artiste également invité(e) dans le cadre de la démarche dite « nouveaux commanditaires ». Le programme prévoyait bien entendu de faire la promotion de la filière bois par la qualité de l'architecture du projet.

**Usages et matériaux**

Chaque gite est d'une capacité de 5 personnes avec une cuisine intégrée dans le salon / séjour qui peut servir de couchage et qui s'ouvre sur de grandes terrasses en planches de bois.Le poêle à granulés se situe dans l'entrée et diffuse sa chaleur dans les pièces de vie. Les principes constructifs ont permis la préfabrication des murs et des volumes de toiture en bois avec de grandes façades bardées de mélèze, et les petites façades bardées de feuilles d'aluminium.

# Gros plan

Comme le précise Adelfo SCARANELLO, « dans mes réalisations, la présence physiqu des matériaux est très forte. Cette présence constitue le support principal des ambiances obtenues. Si l'on peut reconnaître que les matériaux valent pour leurs qualités propres et par leurs combinaisons, le choix d'un matériau est bien souvent pour moi circonstanciel. Celui-ci est, en effet, lié au contexte et ne peut être séparé de sa mise en œuvre particulière pour constituer le sens d'une construction. »

**La densité interrogée au regard des usages**

L'allée qui conduit à l'ancienne gare définit l'axe de la voie qui traverse la parcelle et qui va desservir les gites. C'est cet axe qui génère un espace commun. C'est cette organisation des 5 gites le long d'une rue intérieure, disposant chacun d'une terrasse bien exposée au soleil et offrant des vues lointaines sur le paysage environnant qui permet d'obtenir à la fois cette densité d'occupation du sol et cette intimité indispensable à la vie des résidents. C'est cette possibilité de se sentir proche tout en étant « chez soi » qui fait aujourd'hui le succès de l'opération auprès du public.

**Gilles GARBY**



**Sculpture de Nancy Rubins « Table and Airplane Parts»**
**1993 Collection Frac Bourgogne @ Gilles GARBY**


Bibliographie :

*« Leuglay, programme d'accueil et d'hébergement touristique et de loisirs », Pascale BOUR, architecte chargée d'études , CAUE de la Côte d'or, décembre 1998.*

*« Nouveaux commanditaires en bourgogne ». Xavier Douroux. Les Presse du réel. Décembre 2004.*

*« Ancienne gare : mutation architecturale et économique. Leuglay. » In collection :*
*Culture et territoire. CAUE 21. Comment redonner dynamisme et attractivité an milieu rural par la valorisation du patrimoine. Rendez-vous techniques. Livret de visite du mardi 2 avril 2019.*

# archi-simple

La chronique du professeur Cram Berdau

## DU BON USAGE DE LA SYMÉTRIE

La symétrie en architecture, c'est un peu comme le cachet d'aspirine en pharmacie. Une solution de composition passe-partout quand on n'a pas d'idées, et qui est admise par (presque) tout le monde comme une qualité.

Il existe plusieurs types de symétries : de rotation, de translation, de répétition…, mais celle que l'on connaît le mieux est évidemment la réflective. C'est-à-dire celle qui associe deux figures qui vont se superposer exactement par rotation à 180° par rapport à un axe ou un plan dit « DE SYMÉTRIE ».

Ce type de symétrie n'existe pratiquement pas dans la nature. Aucune partie d'un être humain, animal ou même végétal n'est symétrique, à part, et pas toujours, son squelette. Car la symétrie est d'abord un effet de la pesanteur, à laquelle, il faut résister.

La charpente d'une construction, et plus généralement toute son ossature, pour résister à la pesanteur, doit être dans une symétrie de masses ou de moments de forces .

Par extension, la symétrie en est venue à exprimer un certain équilibre, une stabilité que l'on reconnaît de manière intuitive.

Puis, cette notion de stabilité a dépassé sa simple acceptation technique et affective pour prendre un sens plus large et signifier, par sa seule présence, la permanence d'un système politique ou social.

Les pouvoirs forts (institutionnels ou non) ont toujours, à travers l'histoire, et ce, jusqu'à une période récente, privilégié les bâtiments symétriques, exprimant ainsi leur foi dans les valeurs sur lesquelles ils reposent.

L'architecture ne fait que révéler les valeurs d'une société. Utilisée dans d'innombrables bâtiments, le plus souvent publics, la symétrie rendait immédiatement identifiables : mairies, écoles, hôpitaux, palais de justice, etc., exprimant ainsi la foi d'une société dans ses valeurs démocratiques.



Maison Vanna Venturi à Chestnut Hill © Smallbones

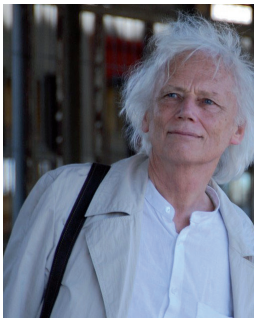
L'École des Beaux-Arts qui, pendant plus d'un siècle, a formé les architectes du monde entier posait la symétrie comme fondement de la monumentalité, c'est à dire porteuse de valeurs collectives reconnues .Celle-ci devait s'exprimer en élévation (la façade) et également en plan, en positionnant dans l'axe l'entrée et une approche frontale. À l'étage, la fonction principale, de part et d'autre les fonctions secondaires. Toute une hiérarchie.

L'École des Beaux Arts et son système de composition ne sont plus. Mais l'utilisation de la symétrie dans l'édification des bâtiments n'a pas dit son dernier mot pour donner une image de légitimité à toutes les personnes ou à tous les systèmes actuels ou futurs qui se croient forts et éternels .

# Portrait

## Luc Schuiten, un architecte visionnaire

Depuis près de 40 ans, l'architecte Luc Schuiten cherche des solutions alternatives à la dégradation de l'environnement et à l'architecture objet de design, banalement mondiale. S'affranchissant des lignes rigides ou traditionnelles de la construction, il tente de gérer différemment les matériaux et les techniques, axe sa recherche sur des maisons bioclimatiques, rêve d'habitarbres ; ces logements organiques en osmose avec le végétal. Son travail est exposé jusqu'au 30 juillet 2020 à Latitude21 à Dijon. À ne rater sous aucun prétexte.



© A.C.LABRIQUE

**Archimag :** que pensez-vous en général de l'architecture contemporaine

**Luc Schuiten :** On peut dire que la grande majorité de l'architecture d'aujourd'hui ne me convainc pas. Basée sur le modèle de la mondialisation, elle tend à uniformiser les réalisations. On retrouve les mêmes hôtels, les mêmes tours de bureaux, les mêmes habitations dans toutes les grandes villes du monde. Cette architecture s'appuie sur un dénominateur commun excessivement minimaliste et entraine par conséquent une absence de sensibilité à l'environnement, rejeté l'appartenance à un terroir, à un lieu, à une culture, au vivant en générale à la beauté.

**Archimag** : en quoi, cette coupure est-elle négative ?

**Luc Schuiten** : Le monde du vivant est d'une extraordinaire performance, plus le temps passe, plus il s'améliore, se complexifie, s'enrichit. Nous, nous faisons tout le contraire, Nous profitons de ce que la planète nous a donné en l'appauvrissant, en la détruisant, nos comportements nous amènent directement dans le mur.




**Archimag** : justement,comment voyez-vous le futur ?

**Luc Schuiten** : c'est tout le sens de mon travail graphique. Aujourd'hui, règne sans partage une description du futur qui fait froid dans le dos : effondrement, catastrophe, c'est un vrai cauchemar. Pour nous motiver à agir, il faut donner du sens, se projeter vers un avenir possible désirable, c'est pourquoi que plutôt que de faire de grands discours,



j'ai choisi de passer par le dessin. Le dessin en dit souvent plus long que les mots et fait passer une émotion. Mon travail se résume en une série de propositions pour un futur possible, une direction différente, une route que nous pouvons encore prendre. Cela prendra du temps, mais c'est possible.

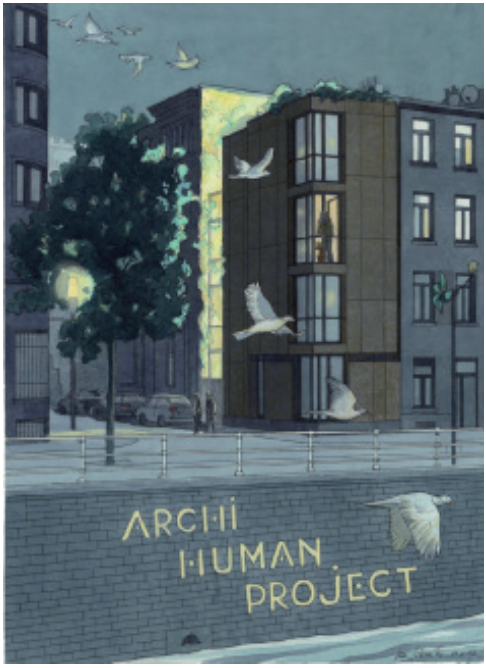
**Archimag** : Vos dessins sont très organiques, vous parlez de cité végétale, d'habitarbes, d'archiborescence, où trouvez-vous l'inspiration ?

**Luc Schuiten** : Mon travail s'inspire beaucoup de la nature, du biomimétisme, mais je réfléchis également à mieux adapter les solutions aux problèmes posées. Par exemple, le rapport entre le poids d'un véhicule et celui des personnes transportées. J'imagine des transports plus souples, plus légers, le vélo est à ce titre une merveille.

**Archimag** : sur quel projet travaillez-vous en ce moment ?

**Luc Schuiten** : sur un projet que j'ai appelé Archi Human. Il provient de l'idée que deux problèmes mis ensemble peuvent devenir une solution, ici ce sont ces espaces laissés pour compte que l'urbanisation n'a pas su gérer et des sans domiciles fixes qui hantent nos rues, ces personnes traitées comme des déchets. La ville doit retrouver son humanité, donc l'idée est de construire sur ces chancres des petites habitations de haute valeur architecturale, avec du végétal. Pour le moment je développe ce projet sur Bruxelles, mais j'aimerais pouvoir l'exporter ailleurs, donc je suis à la recherche d'autres territoires à explorer quand j'aurai réussi quelques beaux projets dans ma ville.

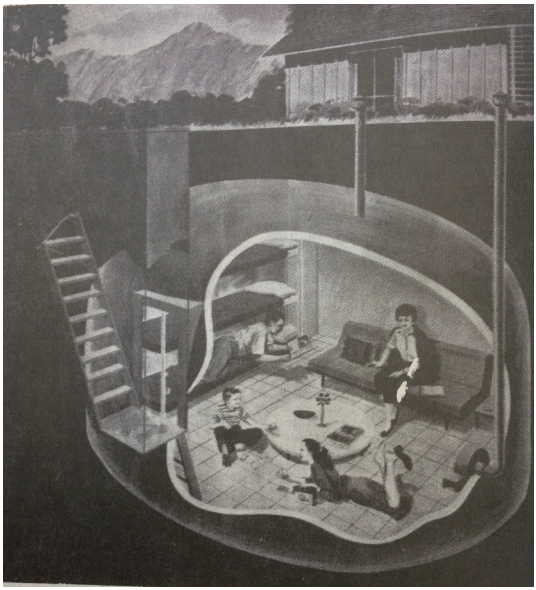
Pour en savoir plus :
https://www.vegetalcity.net/



# Opinion

## Guerre au virus, tous aux abris

Le discours d'un grand nombre de dirigeants du monde à propos de la pandémie de la covid 19 qui débuta fin 2019 en Chine populaire, me rappelle aux bons souvenirs des discours des dirigeants des grandes puissances durant la guerre froide, aux stratégies fondées sur le concept de dissuasion nucléaire adopté par les puissances dotées de l'arme fatale et aux politiques conduites par certains Etats n'en disposant pas et investissant dans la construction massive d'abris anti atomique comme en Suisse par exemple.



Géopolitique de l'hibernation in Bulletin de l'IS n° 8 janvier 1963

Au delà de cette distillation de la peur dans l'opinion publique qui a généré un marché de la constructions publiques et privées d'abris collectifs et individuels, ce qui m'a semblé pertinent à analyser c'est en quoi la promotion d'un mode de vie généré par la peur est l'expression aboutie d'une aliénation qui vise à maintenir la population en vie en organisant en fait sa survie, condition indispensable de l'exploitation présente et future du travail humain. D'où la double injonction pas si contradictoire des exécutifs hier en période de guerre froide et aujourd'hui en période de pandémie : protégez-vous et travaillez.

Cette analyse remarquablement conduite par les Situationistes en 1963, notamment par Raoul Vaneigem et Guy Debord étaient illustrées par ces images représentant l'idéal de vie d'une famille modèle américaine dans son abri ; l'architecture devient là l'expression du spectacle de la guerre ; de « cette guerre qui, pour être pleinement efficace doit dès à présent modeler l'état de paix que nous connaissons. »* L'architecture est un sport de combat qui défend un autre projet de vie en société, c'est tout le sens de certains manifestes publiés avant la covid 19 qui dénoncent comme l'a fait Karl Marx en son temps, l'exploitation de l'homme par l'homme, et des ressources de la Terre, exploitation qui contribue à détruire son habitat et ses propres capacités à continuer à vivre sur la Terre.

La société du spectacle / Guy DEBORD/ éditions Buchet Chastel, 1967 puis éditions Champ Libre en 1971.
Construire à l'ère du nucléaire / publié par la sarl CNPN (Centre de Protection Nucléaire) fondée en 1981 par Gilles GARBY cf logo de la société ; Tous aux abris ( le livre qui sauve) / Pierre François DEREMS/ Le dernier terrain vague/ septembre 1982; Karl Marx, penseur de l'écologie/ Henri Pena-Ruiz / Le seuil / mai 2018

# Convention climat

Extraits du soutien du Conseil national de l'Ordre des Architectes consultable dans son intégralité à cette adresse :
https://www.architectes.org/actualites/soutien-de-l-ordre-des-architectes-aux-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le

Le Conseil national de l'Ordre des architectes apporte tout son soutien aux propositions émises par la Convention citoyenne pour le climat sur l'habitat et le cadre de vie. Elles donnent un nouvel élan à la transition écologique de notre pays.



Paking de supermarché © sa

L'impulsion que donne aujourd'hui la convention citoyenne mérite d'être soutenue, et traduite par des actes. Sur le terrain, les architectes sont prêts à accompagner leur mise en œuvre.

Ainsi, construire et rénover avec le meilleur bilan écologique est possible, que cela soit lors du chantier et pendant la vie du bâtiment, en utilisant des matériaux sains, biosourcés, et en circuit court. Les architectes sont très largement investis sur ces questions d'écoconception et les intègrent dans leur pratique quotidienne.

Il est également impératif d'arrêter l'artificialisation des sols, et de revitaliser la ville et les zones déjà urbanisées pour leur permettre d'accueillir de nouveaux services, de nouveaux logements et répondre aux attentes d'équipement. L'écoconception invite à construire et aménager en préservant ou en introduisant la biodiversité, des îlots de fraîcheur, et avec des considérations de santé publique.

La convention citoyenne insiste à juste titre sur la nécessité de réinvestir les friches et les zones commerciales obsolètes des entrées de ville. Nous avons en effet à disposition des centaines de milliers d'hectares artificialisés et mono-fonctionnels que nous pourrions utiliser pour de nouveaux usages et reconquérir une nouvelle qualité de vie en ville.

Concernant la question de la rénovation des bâtiments, rappelons que l'aborder uniquement par le volet énergétique est un frein. La conception en neuf comme en rénovation, doit être holistique, prendre en compte tous les paramètres de la qualité d'usage, le fonctionnement, la valeur patrimoniale, l'adaptabilité de l'habitat aux transformations de la structure familiale et au choc climatique, et évidemment les volets santé et énergie.


Isolation extérieure en fibres de bois © sa

Il faut également limiter chauffage et climatisation, et éviter de faire la promotion d'énergie « décarbonée », mais à haut risque, comme le nucléaire.

La réflexion devrait être poussée encore plus loin, notamment dans la recherche de nouveaux équilibres territoriaux, avec l'objectif de ré-innerver les campagnes en luttant contre la fracture numérique, la déliquescence des réseaux ferrés et des services publics.

La Convention citoyenne est symptomatique de la prise de conscience de la population : l'engagement de citoyens en faveur de solutions fortes et globales est sans doute une étape nécessaire. La participation citoyenne, que les architectes encouragent depuis longtemps au niveau du projet urbain, et que la convention souhaite renforcer, peut apporter de nouvelles énergies.

Nous avons beaucoup de travail devant nous, et pas beaucoup de temps, pour l'avènement d'une société plus équilibrée, plus douce et respectueuse de la nature et de ses habitants. Un beau challenge, et une obligation.

ArchiMag - N°16 - juillet / septembre 2020
Ce journal, distribué gratuitement, est édité par la Maison de l'architecture de Bourgogne (association loi 1901 représentée par son Président Alexandre LENOBLE), est réalisé avec l'aide du ministère de la Culture et de l'Ordre des architectes.
Directeur de la publication : Alexandre LENOBLE (MAB), responsable de la rédaction : Patricia GAUDET (MAB), mise en page : Sébastien APPERT (Latitude21), impression : Coloradoc à Chenôve (21). Dépôt légal : 4ème trimestre 2019, ISSN : 2494-3126

Comité de rédaction : Sébastien APPERT (Latitude21), Patricia GAUDET (MAB), Véronique MECHMOUM (CAUE 21), Christelle MORIN-DUFOIX (Ville de Chalon-sur-Saône), Gwenaële PELE-BESSARD et Maryline TAGLIABUE (CAUE 89).
Ont également contribué à ce numéro : Gilles GARBY, Alexandre LENOBLE, Adelfo SCARANELLO et Marc DAUBER (Architectes).

**Vous souhaitez réagir ? Participer à la rédaction du journal ? Le financer ? Contactez-nous. Vous souhaitez recevoir ArchiMag dès sa parution ? Adhérez à la Maison de l'architecture de Bourgogne !**

**Téléchargement des anciens numéros sur**
www.maison-architecture-bourgogne.fr
www.latitude21.fr et www.ressources-caue.fr
Maison de l'architecture de Bourgogne
1 Rue de Soissons, 21000 Dijon
07 71 03 56 80 ou mda.bourgogne@gmail.com

maison de l'architecture Bourgogne
ORDRE DES ARCHITECTES
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité